

Les métiers de la Sûreté changent ... Les agents perdent leurs repères !

RÉ
S
I
S
T
E
N
Z

Après de trop nombreuses réorganisations, les métiers de la Sûreté changent et les agents perdent leurs repères. La Direction demande toujours plus aux agents, tant sur les compétences professionnelles que sur la productivité, et ce au détriment de la qualité de vie au travail, voire même en impactant leur vie personnelle.

Mise en danger des agents au travers une généralisation des missions à deux, baisse des heures de formation TIS (Techniques d'Intervention Suge) passées d'un minimum de 40 heures à un minimum de 10 heures, augmentation des heures de production (+10% par rapport à 2017) non proportionnelle au nombre d'embauches, fermetures de sites (Compiègne, Bourg-en-Bresse, Evreux), réduction du nombre de postes de cadres avec la disparition des RRS et les fusions de DZS parisiennes, dénonciation unilatérale des accords agressions... Comment s'étonner que les agents soient toujours plus nombreux à quitter le service, voire à démissionner de l'entreprise, sans pour autant que la Direction ne s'inquiète sur les raisons de ces départs...

Ceci sans compter les risques encourus avec la loi dite « pacte ferroviaire » puisque ceux qui l'ont votée n'ont pas estimé nécessaire de rendre notre service obligatoire pour

l'ensemble des Entreprises Ferroviaires. De fait, la Suge pourrait disparaître de certains endroits qui seraient jugés non rentables, ou sur des lignes reprises par une entreprise ne souhaitant pas la Suge.

Seul point positif, la création des Qualifications D Référents Opérationnels. Mais bien que cette mise en place aille dans le sens demandé par FO depuis de nombreuses années, le nombre (60) reste insuffisant au regard des particularités et difficultés propres au métier.

Le constat est donc sans appel : la Sûreté doit sortir du système de contractualisation !

En effet, les agents Suge ne devraient pas travailler selon le bon vouloir des Activités qui les payent, mais bel et bien en fonction des réels besoins (des cheminots ou des usagers). Mais aussi garder le haut niveau de formation qui fait de nous les professionnels de la Sûreté ferroviaire, reconnus comme tels tant par les services internes à l'entreprise que par les partenaires extérieurs tels la gendarmerie ou la police.



REVENDIQUEZ

Notre service doit sortir du système de contractualisation avec la mise en place d'un autre système de financement de type « **taxe Sûreté obligatoire** ».

A FO CHEMINOTS NOUS EXIGEONS :

- La réévaluation des qualifications par rapport aux compétences métier, avec un chef d'équipe (qualification D comme le prévoit le grade) présent pour chaque équipe opérationnelle engagée sur le terrain, et un cursus prévoyant que, quelques années après l'embauche, l'agent Suge déroule obligatoirement vers la qualification C. Idem pour les moniteurs TIS et Tir, quasiment les seuls formateurs de l'entreprise à être du collège exécution alors qu'ils engagent leur responsabilité pénale, notamment en signant les ports d'armes.
- La constitution des équipes à minimum de 3 agents en province et 4 en IDF. Et si de manière exceptionnelle, ça ne peut être le cas, adaptation des missions.
- L'augmentation des embauches.
- Le respect de l'équilibre vie professionnelle- vie privée et cesser les changements de services non conformes à la réglementation.
- L'étude avec attention de toutes les demandes de mutation.
- L'arrêt de la fermeture des sites Suge afin de garder un maillage Sûreté de proximité couvrant tout le territoire.



- Les mises en place :
 - d'une prime forfaitaire mensuelle pour la rédaction des PV.
 - d'une prime spécifique pour les ADPX en remplacement de La Prime.
 - d'un réel plan de carrière en intégrant la pénibilité, et la revaloriser.
- L'intégration de l'IPA et l'ICPA dans le traitement pour qu'elles comptent pour la retraite.
- La création d'une commission de suivi pour l'évolution de carrière des RH0254.
- Le maintien d'une formation de haut niveau.

V
O
T
E
Z

Votez car c'est important, cela vous permet d'avoir des attentes envers vos représentants. Chose facile et accessible avec la mise en place du vote électronique étalé sur 7 jours. Votez pour des représentants FO au CSE pour vous garantir d'avoir des élus indépendants politiquement, et respectueux du mandat. Des élus qui ne représentent que leurs collègues.

Élisez des délégués CSE qui participeront aux réunions, qui porteront toutes vos questions et problématiques auprès de la Direction, et qui vous rapporteront toutes les réponses et informations nécessaires.

Les délégués FO défendront votre métier, vos intérêts et vos droits de salariés.



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
CSE SNCF
2018 @



RÉSISTEZ,
REVENDIQUEZ,
VOTEZ

Cheminots **FO**

www.fo-cheminots.fr